



GOUVERNEMENT DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

La Secrétaire d'État Françoise DUPUIS

Logement
Urbanisme

Madame Khramtsova Irina
Avenue Winston Churchill 0058 - 0017
1180 Uccle

NOS RÉF.
VOS RÉF.

CONCERNE

Chère Madame,

Bruxelles le 18 septembre 2006

ANNEXES

BRUXELLES

L'administration des voiries régionales a introduit auprès des services de l'urbanisme une demande de permis pour l'abattage progressif des arbres de l'avenue, hélas atteints d'une maladie répandue.

De façon bien compréhensible, cette demande, basée sur une étude précise de la santé des arbres, a suscité énormément de réactions.

Avant de prendre, en délivrant le permis, une décision lourde de conséquences pour la qualité de vie des riverains dans les années à venir, j'ai souhaité m'entourer d'un maximum d'informations et de consultations.

Rien n'est donc encore fait.

1. J'ai attendu, entre-autres, une nouvelle étude sur l'état de santé des arbres, la première ayant été faite il y a 3 ans.

Cette nouvelle étude, dont les conclusions viennent de tomber, confirme malheureusement l'évolution constante de la maladie: quasi tous les marronniers de l'avenue sont aujourd'hui malades, mais à des degrés divers.

Les arbres du tronçon allant de la Place Vanderkindere au Rond-Point Churchill sont les plus atteints.

1. Comme je le pensais, les marronniers du Rond-Point Churchill ainsi que ceux de la couronne près de la Chaussée de Waterloo ne devront pas être abattus, à l'exception de 2 d'entre eux. En tout état de cause, l'abattage ne sera autorisé que par phases et uniquement là où il se justifie par l'état de santé des arbres.

TSVP

3. J'ai décidé que les arbres abattus ne seraient pas remplacés par des méta-séquoias qui n'offrent pas les garanties d'esthétique ni de bonne tenue à terme que nous recherchons. Nous pensons plutôt à des tilleuls -qui ont été plantés avec succès dans certaines avenues de Bruxelles- ou à des platanes, qui offrent également une belle couronne, susceptibles de restaurer une certaine majesté à l'avenue, mise à mal depuis quelques années par les chutes d'arbres et les remplacements de tailles diverses. Ces deux espèces, tilleul ou platane, existent en quantité et en taille suffisantes chez les pépiniéristes.
4. Enfin, il faudra évidemment suivre l'état des arbres avec soin, par une étude régulière et des recommandations pour leur bon entretien.
5. La réduction du nombre d'arbres ne me paraît pas justifiée. En conséquence, je demanderai de conserver un nombre équivalent à ce qui existe actuellement.
6. Je veillerai également à ce que l'aménagement des arrêts de tram n'ait pas pour conséquence de rompre l'alignement.

*

* *

Si vous souhaitez réagir à cette information, et notamment me faire connaître une préférence pour tilleul, platane ou une autre espèce qui offre autant de garanties, je vous saurai gré de me le faire savoir.

Je reste bien entendu à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous prie de croire, chère Madame, en mes sentiments les meilleurs.



Françoise DUPUIS